

AD VALORIS

L'art du concret



PHASE 4, RESTITUER ET VÉRIFIER

Feuille de route SCI

Activités à enjeu de contrôle par processus

Service de l'Énergie (ENE), Ville de Genève

Livrable de la phase 4 du mandat

Juillet 2026

1. Objet

Ce document constitue la feuille de route pour le Système de Contrôle Interne (SCI) du Service de l'Énergie. Il synthétise les activités à enjeu de contrôle identifiées lors de la cartographie, processus par processus, et propose une priorisation de mise en œuvre. Il permet au responsable SCI d'adosser ses contrôles et ses risques à des processus décrits, sans travail de traduction supplémentaire.

2. Méthode : des processus aux activités à enjeu de contrôle

Pour chaque processus cartographié, les activités à enjeu de contrôle ont été repérées à partir des cartes d'identité (niveau 2), des logigrammes (niveau 3) et de la qualification de criticité MCA. Une activité à enjeu de contrôle est une étape où une défaillance, une erreur ou une fraude aurait un impact significatif, et où un contrôle interne réduit ce risque. La feuille de route relie ainsi trois éléments : le processus, sa criticité et les contrôles à ancrer.

3. Activités à enjeu de contrôle par processus

Planification stratégique & pilotage * IMPORTANT

Pilote : Chef de service (M. Raeis)

- Validation des arbitrages d'investissement par le Conseil administratif
- Revue annuelle des indicateurs de performance énergétique
- Conformité du reporting avec les exigences OCEN

Gestion des risques & amélioration continue * IMPORTANT

Pilote : Chef de service + Adjoint dir. adm.

- Mise à jour annuelle de l'inventaire des risques
- Validation des plans d'amélioration par la direction
- Revue périodique de l'adéquation des contrôles

Appui aux projets construction & rénovation IMPORTANT

Pilote : Adjoint direction technique (J.-M. Santines)

- Avis ENE obligatoire avant engagement de travaux
- Checklist de validation énergétique standardisée
- Traçabilité des recommandations et de leur prise en compte

Exploitation et maintenance des installations VITAL

Pilote : Responsable exploitation (E. X. Galdo)

- Traçabilité des interventions d'astreinte (main courante)
- Validation des escalades prestataires
- Conformité des contrôles périodiques réglementaires (chaudières)

Travaux d'amélioration énergétique IMPORTANT

Pilote : Resp. Travaux (E. Hiltbrand)

- Conformité des installations avec les normes techniques
- Validation des réceptions
- Suivi des subventions OCEN

Monitoring / Finance CRITIQUE

Pilote : Ing. GTC (A. Terrani)

- Fiabilité des données de comptage (vérification et calibration périodique des compteurs et capteurs)
- Traçabilité des alertes et des actions correctives et traçabilité de leurs résolutions
- Validation des IPE avant diffusion aux gestionnaires
- Traçabilité des dérives par bâtiment
- Contrôle des installations post-réception

Approvisionnement énergie * CRITIQUE

Pilote : Resp. Travaux / Adjoint dir. adm.

- Séparation des fonctions commande/réception/paiement
- Contrôle des niveaux de stock vs seuils minimaux
- Validation des conditions d'achat (prix marché)
- Conformité des livraisons (quantité, qualité)

RH & compétences * CRITIQUE

Pilote : Adjoint dir. adm. (G. Petecchia)

- Suivi des formations obligatoires et certifications
- Vérification de la couverture des compétences critiques
- Validation des procédures de transmission par la direction

Administration & finances IMPORTANT

Pilote : Adjoint dir. adm. (G. Petecchia)

- Séparation des fonctions engagement/validation/paiement (SAP)
- Contrôle de la délégation de signature
- Conformité des écritures comptables avec les directives DFEL
- Vérification factures de plus de 500 CHF HT
- Contrôle de la facturation

Systèmes d'information (PC) * IMPORTANT

Pilote : DSIC + Adjoint dir. adm.

- Gestion des droits d'accès SAP (contrôle interne)
- Conformité avec les politiques de sécurité DSIC

Monitoring énergétique * CRITIQUE

Pilote : Ing. GTC (A. Terrani)

- Sauvegarde et continuité des systèmes GTB
- Vérification périodique des capteurs

GMAO (gestion maintenance) * CRITIQUE

Pilote : Ing. GTC (A. Terrani)

- Traçabilité des bons de travaux
- Intégrité des historiques interventions

* Qualification établie sur base documentaire et inventaire des risques (sans atelier N2 dédié).

4. Priorisation de la mise en œuvre

La mise en place du SCI gagne à suivre l'ordre de criticité : ancrer d'abord les contrôles des processus les plus exposés, puis étendre. Nombre d'activités à enjeu de contrôle par processus, classées par criticité :

Processus	Criticité	Activités SCI
Exploitation et maintenance des installations	VITAL	3
Monitoring / Finance	CRITIQUE	5
Approvisionnement énergie	CRITIQUE	4
RH & compétences	CRITIQUE	3
Monitoring énergétique	CRITIQUE	2
GMAO (gestion maintenance)	CRITIQUE	2
Planification stratégique & pilotage	IMPORTANT	3
Gestion des risques & amélioration continue	IMPORTANT	3
Appui aux projets construction & rénovation	IMPORTANT	3
Travaux d'amélioration énergétique	IMPORTANT	3
Administration & finances	IMPORTANT	5
Systèmes d'information (PC)	IMPORTANT	2

Séquence recommandée

1. Priorité 1 : le processus VITAL (Exploitation et maintenance). Traçabilité des interventions d'astreinte, validation des escalades prestataires, conformité des contrôles réglementaires.
2. Priorité 2 : les processus CRITIQUES (Approvisionnement, Monitoring, GMAO, RH & compétences). Séparation des fonctions achat, fiabilité des données de comptage, traçabilité des bons de travaux, couverture des compétences critiques.
3. Priorité 3 : les processus IMPORTANTS. Contrôles financiers (séparation engagement, validation, paiement ; seuil de 500 CHF HT), avis ENE avant engagement de travaux, mise à jour de l'inventaire des risques.

5. Recommandations pour le déploiement du SCI

- Ancrer chaque contrôle à un processus et à un pilote nommé, pour clarifier la responsabilité de son exécution.
- Articuler nativement le SCI avec le BIA : les mêmes processus, la même échelle de criticité, un vocabulaire commun.
- Documenter les contrôles clés là où le savoir est tacite et non backupé, en cohérence avec l'enjeu de relève.
- Réviser périodiquement l'adéquation des contrôles, en même temps que la mise à jour annuelle de l'inventaire des risques.

Source. Cartes d'identité N2, logigrammes N3 et matrice de criticité MCA consolidée de la cartographie ENE. Les contrôles listés sont des activités à enjeu identifiées ; leur formalisation opérationnelle relève du responsable SCI.